

## **Tarifs cantine, les raisons de notre abstention :**

### **Une proposition insuffisante pour les plus fragiles, et trop faible pour les classes moyennes**

Faisant croire à une baisse de tarif pour tous, le maire d'Escalquens s'est simplement servi du dispositif «Cantine à 1 euro » pour répartir sur toutes les familles une subvention nationale destinée aux plus fragiles.

C'est juste un petit coup de pouce qui vient de l'Etat et qui durera moins de 3 ans,  
**Sans effort supplémentaire vers les plus précaires, ceux dont la majorité a supprimé la gratuité des repas en mars 2022**

Mais réparti de façon uniforme jusqu'au plus hautes tranches de revenus

De plus, **une aide refusée aux extérieurs susceptibles d'en bénéficier, sans justification.**

Nous avons demandé que soit **étudiée une véritable baisse des tarifs de la cantine, indépendante de cette aide**, ce qui nous a été refusé.

Comme de **concentrer les efforts sur les plus fragiles puis sur les classes moyennes**, avec une dégressivité en fonction des revenus.

Nous n'avons pas eu plus de succès en proposant d'**utiliser cette aide sur les voyages scolaires, les fournitures ou l'ALAE.**

Ni pour les **enfants des extérieurs** susceptibles de bénéficier de la cantine à 1€.

Les parents d'élèves peuvent compter sur nous, nous continuerons ce combat comme nous l'avons déjà fait lors du vote de la hausse des tarifications cantine et ALAE décidées par la majorité il y a un an.

Selon les chiffres fournis au conseil municipal, **la commune va donc recevoir 110000 € d'aide de l'Etat : elle en garde un tiers, en attribue près de la moitié aux familles non concernées par le dispositif, et un quart **seulement** aux familles les plus fragiles.**

**Avec une "baisse uniforme de 1€" , et à l'inverse des affirmations de la majorité dans sa communication, les chiffres montrent que ce sont les familles des classes moyennes qui ont à fournir le plus d'efforts pour la cantine de leurs enfants**

**Serait-ce un hasard si le terme "solidarité" n'a pas été prononcé par la majorité municipale ?**